

Organisation spécifique des transports scolaires pour les premiers jours de la rentrée scolaire 2008-2009

Pour les premiers jours de la rentrée scolaire les plans d'organisation du transport scolaire à partir et vers les lycées à Luxembourg/Ville, à Mamer, à Wiltz et à Grevenmacher sont adaptés comme suit:

A) Relevé des courses à partir et vers les sites du Geesseknäppchen et du Limpertsberg

Lundi le 15/09/08: Jour des ajournements

- Recourir au transport public
- Emprunter à partir de la Gare rsp du Centre Aldringen :
 - vers le Geesseknäppchen les bus des lignes 6 et 7 ;
 - vers le Limpertsberg les bus des lignes 2,3 et 4.

Aucun transport scolaire direct n'est programmé à partir et vers les régions.

Mardi le 16/09/08 : Jour d'accueil des élèves des classes de 7^e

- Recourir au transport public
- Aucun transport scolaire direct n'est programmé à partir et vers les régions.
- Des navettes particulières sont programmées sur les lignes 950 (Gare-Limpertsberg-Gare) et 975 (Gare-Gesseknäppchen-Gare) comme suit :

Ligne 950				
<i>Trajet</i>	<i>Aller (Sales) navette 7h40</i>	<i>Aller (Sales) navette 7h45</i>	<i>Retour (Sales) navette 10h</i>	<i>Retour (Sales) navette 11h40</i>
Gare	7h40	7h45	10h13	11h53
Royal 1-2	7h45	7h50	10h08	11h48
Limpertsberg/LRS	7h48	7h53	10h05	11h45
Limpertsberg/LGL	7h50	7h55	10h03	11h43
Limpertsberg/LTC	7h52	7h57	10h00	11h40

! Le départ au centre-ville se fera à partir de l'arrêt Royal1-2 et non du centre Hamilius

Ligne 975				
<i>Trajet</i>	<i>Aller (Frisch.Ra) navette 7h40</i>	<i>Aller (Frisch.Ra) navette 7h45</i>	<i>Retour (Frisch.Ra) navette 10h</i>	<i>Retour (Sales) navette 12h50</i>
Gare	7h40	7h45	10h37	13h05
Geesseknäppchen	7h47	7h52	10h30	12h58

Mercredi le 17/09/08: Début des cours et accueil des élèves des autres classes

La desserte fonctionnera suivant la régie générale des transports scolaires pour les établissements scolaires du postprimaire.

Ligne 975	
<i>Trajet</i>	<i>Aller navette 13h45</i>
Luxembourg/Gare	13h45 (Wewer)
Geesseknäppchen	13h52 (Wewer)

B) Relevé des courses spécifiques assurées le mardi 16 septembre 2008 pour le lycée technique Joseph Bech à Grevenmacher

Ligne	Courses
453 Schengen – Grevenmacher (Weber)	130, 134 (CFL), 491
455 Mondorf – Remich – Grevenmacher (Vandivinit)	118, 491
457 Bous – Grevenmacher – Remich (Weber)	138, 491
464 Gostingen – Grevenmacher (Weber)	142, 491
468 Breinert – Grevenmacher (Weber)	140, 491
472 Berdorf – Brouch – Berdorf (Bollig)	126
477 Junglinster – Grevenmacher (Weber)	144, 491
481 Echternach – Manternach (Bollig)	126, 507
486 Echternach – Wasserbillig – Grevenmacher (1)	134, 158, (CFL) 491(Bollig)
492 Echternach – Manternach – Grevenmacher (2)	118, 491 (Bollig)
985 Emerange – Wintrange (Zenners)	114

(1) Course 485 132 n'est pas à assurer le 16 septembre 2008,

(2) Course 492 116 n'est pas à assurer le 16 septembre 2008.

À partir du mercredi 17 septembre 2008 la desserte est assurée suivant le programme normal de la régie générale des transports scolaires pour les établissements scolaires du postprimaire.

C) Relevé des lignes assurées lundi 15 septembre 2008 pour le lycée du Nord à Wiltz

Ligne	Ligne
600 Wilwerwiltz – Alscheid – Merkholtz - Kautenbach	633 Wiltz – Troisvierges – Goedange/Wemperhardt
605 Wiltz - Kautenbach – Hoscheid	634 Wiltz – Troisvierges – Breidfeld
610 Wiltz – Goebelsmühle	638 Wiltz – Leithum
613 Wiltz – Eschdorf - Heiderscheid	640 Wiltz – Grümmscheid – Brachtenbach
618 Wiltz – Neunhausen	642 Wiltz – Weicherdange – Clervaux
620 Wiltz – Bavigne – Rambrouch	645 Wiltz – Heinerscheid – Clervaux
622 Wiltz – Harlange – Rambrouch	647 Wiltz – Clervaux – Wahlhausen
625 Wiltz – Winseler – Oberwampach	650 Wiltz – Hosingen – Rodershausen
630 Wiltz – Wincrange – Clervaux	655 Wiltz - Hosingen

A partir du mardi 16 septembre 2008 la desserte est assurée suivant le programme normal de la régie générale des transports scolaires pour les établissements scolaires du postprimaire.

D) Relevé des courses spécifiques assurées le lundi 15 septembre 2008 pour le lycée technique Josy Barthel à Mamer

Lignes	Courses
336 Hobscheid – Kleinbettingen	168 (Sales)
337 Mamer – Koerich - Saeul	162, 525 (Sales)
338 Mamer – Tuntange - Greisch	162, 541(Sales)
340 Mamer – Kehlen - Mersch	168, 170, 525, 527 (Schandeler)
341 Mamer – Reckange - Limpach	174, 525 (Sales)
342 Mamer – Dippach - Bascharage	180, 182, 525, 527 (Sales)
344 Mamer - Clemency	182, 541(Sales)
346 Grass - Kleinbettingen	177, 564(Sales)
982 Mamer - Luxembourg	542(Schandeler)

A partir du mardi 16 septembre 2008 la desserte est assurée suivant le programme normal de la régie générale des transports scolaires pour les établissements scolaires du postprimaire.

E) Relevé des courses assurées le lundi 15 et mardi 16 septembre 2008 pour le Neie lycée à Luxembourg

Lignes	Courses
981 Luxembourg-Gare-Hollerich/Neie Lycée	201, 630 (Ecker)

À partir du mercredi 17 septembre 2008 la desserte est assurée suivant le programme normal de la régie générale des transports scolaires pour les établissements scolaires du post-primaire.

F) Relevé des courses assurées le mardi 16 septembre 2008 pour l'Atert Lycée à Rédange

Lignes	Courses
517 Roodt – Rédange (Unsen)	182, 575
584 Michelbouch – Rédange (Wagener)	170, 575
586 Saeul – Rédange (Unsen)	147, 575
588 Eischen – Rédange (Demy Cars)	160, 607
590 Martelange – Rédange (Rapide)	164, 575
595 Bigonville – Rédange	162 (Wagener), 575 (Frisch R.)
597 Heispelt – Rédange (Unsen)	162, 575
599 Dellen – Rédange (Wagener)	166, 575

À partir du mercredi 17 septembre 2008 la desserte est assurée suivant le programme normal de la régie générale des transports scolaires pour les établissements scolaires du post-primaire.

Renseignements

Des renseignements plus détaillés peuvent être obtenus auprès :

- du délégué communal des transports publics ;
- des lycées et lycées techniques ;
- du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports, Service de l'enseignement secondaire et secondaire technique ainsi que sur les sites www.men.lu et www.autobus.lu;
- du Ministère des Transports, Service Transports Publics

Un recueil reprenant toutes les horaires des bus vers les lycées de la Ville de Luxembourg sera disponible dans les lycées pour la rentrée scolaire.

Gratuité des transports scolaires

- Les élèves et étudiants de l'enseignement post-primaire, n'ayant pas encore atteint l'âge de vingt et un ans au premier septembre de l'année scolaire, bénéficient du transport gratuit pour les voyages entre le domicile et le lieu où se trouve l'établissement scolaire, respectivement le point frontière si cet établissement se trouve à l'étranger.
- Les élèves et étudiants ayant atteint ou dépassé l'âge de vingt et un ans au premier septembre de l'année scolaire peuvent bénéficier du transport gratuit prémentionné, s'ils donnent droit au paiement des allocations familiales.

- Il leur est délivré une carte dénommée "certificat scolaire et titre de transport". Cette carte est émise, respectivement par les établissements scolaires luxembourgeois, soit par le Ministère de l'Education Nationale, si l'établissement d'instruction se trouve à l'étranger. Pour être valable comme titre de transport, le "certificat scolaire de titre de transport" doit être validé par l'apposition d'une vignette spéciale portant le millésime de l'année scolaire pour laquelle il est utilisé. La période de validation est fixée pour chaque année scolaire du 1er septembre au 22 octobre. Passé ce délai, sauf cas dûment justifiés, le certificat n'est validé que contre paiement de la taxe figurant au tableau des prix.

- Le "certificat scolaire et titre de transport" est valable pour une année scolaire (1er septembre-20 juillet). L'utilisation en est interdite pendant les grandes vacances scolaires. Toutefois, des exceptions peuvent être accordées aux élèves qui suivent, pendant ces vacances des cours de rattrapage.